

CONNAITRE ET METTRE EN OEUVRE LA RGPD DANS SON ACTIVITE



asa services

Objectif

Construire un plan d'action pour se mettre en conformité avec le Règlement sur la protection des données personnelles (RGPD).

Parcours concourant au développement des compétences

(action de formation réalisée selon les art. L6313 et L6313-2 Code du travail)



Durée

2 jours - 14 heures
en présentiel



Dates et horaires

Nous consulter



Lieu

Nantes et périphérie



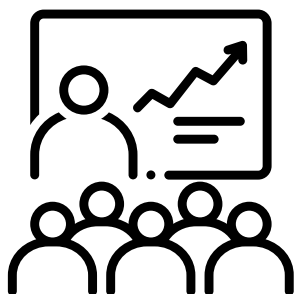
Délai d'accès

15 jours après la
demande



Tarif

Nous consulter pour obtenir votre
convention de formation



Programme

Connaître, comprendre et savoir mettre en place les actions pour se conformer au Règlement sur la protection des données personnelles (RGPD).

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS D'APPRENTISSAGE



asa services

- Définir le vocabulaire lié aux données personnelles
- Expliquer les concepts de la réglementation sur la protection des données personnelles
- Interpréter les principes de la réglementation
- Identifier les actions à mettre en place
- Construire un plan d'action de la mise en conformité

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne souhaitant comprendre la réglementation liée à la protection des données personnelles (RGPD) afin de l'appliquer au sein de son organisme. Cette formation s'adresse particulièrement aux dirigeants de TPE/PME/Associations/Établissement d'hébergement ou salariés chargés de veiller au respect du RGPD.

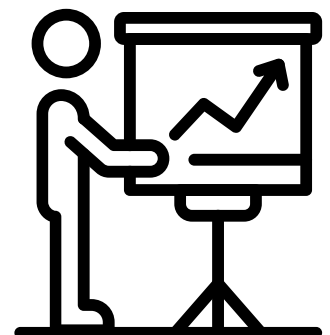
À L'ATTENTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre organisme peut vous offrir des possibilités d'adaptation et/ou de compensations spécifiques si elles sont nécessaires à l'amélioration de vos apprentissages sur cette formation. Aussi, si vous rencontrez une quelconque difficulté, nous vous remercions de contacter directement au 07 62 35 54 66 ou par mail : justine.defossez@asa-services.fr

PRÉREQUIS DES STAGIAIRES AVANT LA FORMATION

Être volontaire et se sentir capable physiquement et intellectuellement de suivre plusieurs journées de formation sur la thématique traitée.

Un questionnaire de positionnement est fait en amont de la formation





asa services

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Pourquoi le RGPD ?

De quoi parle-t-on ?

Quels sont les concepts du RGPD ?

- Accountability
- Privacy by design
- DPO
- AIPD

Quels sont les principes du RGPD ?

- Finalité
- Minimisation
- Conservation
- Sécurité et confidentialité
- Droits des personnes

Quelles actions mettre en place ?

- Recenser les traitements
- Informer
- Sécuriser
- Sensibiliser
- Encadrer la sous-traitance

INDICATEUR DE RÉSULTAT

Plus de 96 % des stagiaires d'ASA Services depuis juin 2022 sont satisfaits de nos formations (références et témoignages sur demande selon la thématique).



06 03 34 85 28



formation@asa-services.fr



www.asa-services.fr



asa services

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Toutes les formations sont en **présentiel**, le nombre de stagiaires est limité à **6 participants maximum**, et cherchent à respecter **un équilibre entre théorie (30%) et pratique (70%)**. La formation s'appuie sur des exposés, des échanges d'expérience et des mises en situation pédagogiques.

Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation.

Chaque participant est identifié en amont de la formation et avant inscription à la formation. Des documents visuels sont analysés en groupe et des exercices concrets sont réalisés en groupe.

Une évaluation progressive des acquis se fait étape par étape avec validation de la formatrice.

MOYENS MATÉRIELS UTILISÉS EN FORMATION

Les participants sont invités à venir avec leur matériel de prises de notes et documents de travail

Un support de formation est fourni à chaque participant(e)

L'animatrice utilise vidéo projection et micro-ordinateur portable pour projection des apports
La salle de formation dispose de tableaux mural ou sur pieds et de multiprises pour vos branchements

Des observations en groupe sont réalisées avec débriefing de la formatrice

Des analyses en groupe sont pratiquées avec le contenu de la réglementation en vigueur



asa services

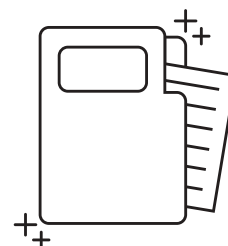
SUIVI, ÉVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

- Un questionnaire de positionnement en amont de la formation pour chaque stagiaire.
- L'observation du fonctionnement de chaque stagiaire sera effectué par la formatrice au regard de leur problématique.
- Une feuille d'émargement sera remplie par tous les stagiaires pour chaque demi-journée de présence.
- Un tour de table est effectué en début et en fin de chaque journée avec les participants.
- Des exercices écrits et oraux seront réalisés en continu durant la formation
- Un auto positionnement par le stagiaire de son niveau d'atteinte des objectifs fixés est réalisé à deux reprises (en amont et en aval de la formation)
- Un questionnaire d'évaluation individuel de la satisfaction sur le stage est rédigé par le stagiaire en fin de parcours
- Un certificat de réalisation est adressé au commanditaire employeur ou à l'OPCO ou au FAF (selon le financeur désigné pour ladite formation)

DOCUMENTS CONTRACTUELS FOURNIS

Toutes les actions de formations dispensées par ASA Services font l'objet d'une convention de formation.

Tout document contractuel est accompagné du programme descriptif de l'action de formation, du règlement intérieur de la formation, du projet de convention de formation et de l'attestation préalable d'informations à l'inscription du stagiaire.



06 03 34 85 28



formation@asa-services.fr



www.asa-services.fr

APPLICATION DU RGPD PAR ASA SERVICES



asa services



Les informations fournies et saisies dans les documents contractuels de formation qui sont échangés, sont utilisées uniquement dans le cadre de notre relation commerciale. Par votre retour de documents, vous acceptez l'utilisation de vos informations exclusivement par ASA Services le temps de la formation et de son traitement amont et aval. Vous pouvez à tout moment exercer vos droits en lien avec la réglementation RGPD, en adressant un mail individualisé précisant vos attentes : justine.defossez@asa-services.fr.

ENGAGEMENT QUALITÉ ASA SERVICES



L'organisme prestataire d'actions de développement des compétences satisfait aux exigences du Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle.

Le certificat QUALIOPi d' ASA SERVICES est téléchargeable sur le site web (onglet formation).

L'intervenante est spécialisée en Formation des Adultes (copies des diplômes sur simple demande).

FORMATRICE

Solène SECHER

Gérante Kalayan consulting, formatrice RGPD et DPO

Consultante RGPD certifiée, Solène agit pour la liberté des personnes et la protection de leurs données. Elle s'efforce de simplifier le RGPD pour qu'il soit compréhensible et accessible par tous.


SAS au capital de 55 000 € - RCS Nantes 414 841 205 00076 - APE 8299Z -

Déclaration d'activité enregistrée auprès

du Préfet de Région des Pays de la Loire : NDA N° 52440945444

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Certificat QUALIOPi N° 515391

 06 03 34 85 28

 formation@asa-services.fr

 www.asa-services.fr